



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
26 février 2001  
Français  
Original: anglais

---

### **Lettre datée du 23 février 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Libéria auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la lettre que vous adresse M. Charles Ghankay Taylor, Président du Libéria.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe en tant que document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Neh **Dukuly-Tolbert**

**Annexe à la lettre datée du 23 février 2001, adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent du Libéria  
auprès de l'Organisation Nations Unies**

Notre attention a été attirée par des remarques attribuées au chef d'état-major de l'armée guinéenne, le colonel Kerfalla Camara, qui menaçait de porter le conflit guinéen « profondément en territoire libérien ».

Nous considérons ces déclarations inamicales, belliqueuses et assimilables à une déclaration de guerre contre le peuple pacifique du Libéria. En outre, de telles menaces sont contraires à l'esprit de coexistence pacifique de l'Union du fleuve Mano.

Il est regrettable que le Gouvernement guinéen accuse le Libéria d'être à l'origine de ses problèmes internes et s'appuie sur ces accusations pour justifier une confrontation armée avec le peuple libérien. En réalité, la guerre civile qui se déroule actuellement en Guinée est le résultat de menaces armées contre le Gouvernement du Président Lansana Conteh suite aux problèmes qu'il a eu avec le dirigeant de l'opposition Alpha Conde.

Le Libéria est un membre pacifique et responsable de la communauté internationale qui a été victime de cinq incursions armées de dissidents libériens basés en Guinée et appuyés par le Gouvernement du Président Conteh.

Du fait du maintien de l'embargo sur les armes, il est difficile pour le Libéria de défendre son territoire souverain contre de telles attaques, et cet embargo pourrait constituer une menace encore plus grande contre notre sécurité nationale si l'armée guinéenne décidait effectivement de nous attaquer.

Comme vous le savez, le Libéria a détruit toutes ses armes et munitions il y a de cela plusieurs années déjà et n'en possède actuellement plus. Il semblerait donc juste, compte tenu des menaces proférées par la Guinée, qu'il soit autorisé à se procurer le matériel dont il a besoin pour répondre à ses besoins légitimes en matière de défense.

Nous demandons à l'Organisation des Nations Unies de convaincre les autorités guinéennes de faire preuve de modération et de ne pas mettre leurs menaces à exécution. Nous l'exhortons en outre à appuyer le déploiement rapide de forces de surveillance de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) le long de la frontière entre le Libéria et la Guinée.

Toute intensification du conflit, déjà préoccupant, dans notre sous-région pourrait avoir des conséquences désastreuses pour la paix et déstabiliser l'Afrique de l'Ouest pendant de nombreuses années.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre en tant que document du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Dahkpannah Dr. Charles **Ghankay Taylor**